

# Projet photovoltaïque Commune de Lusanger

## Bulletin d'information n°3 - Mars 2023

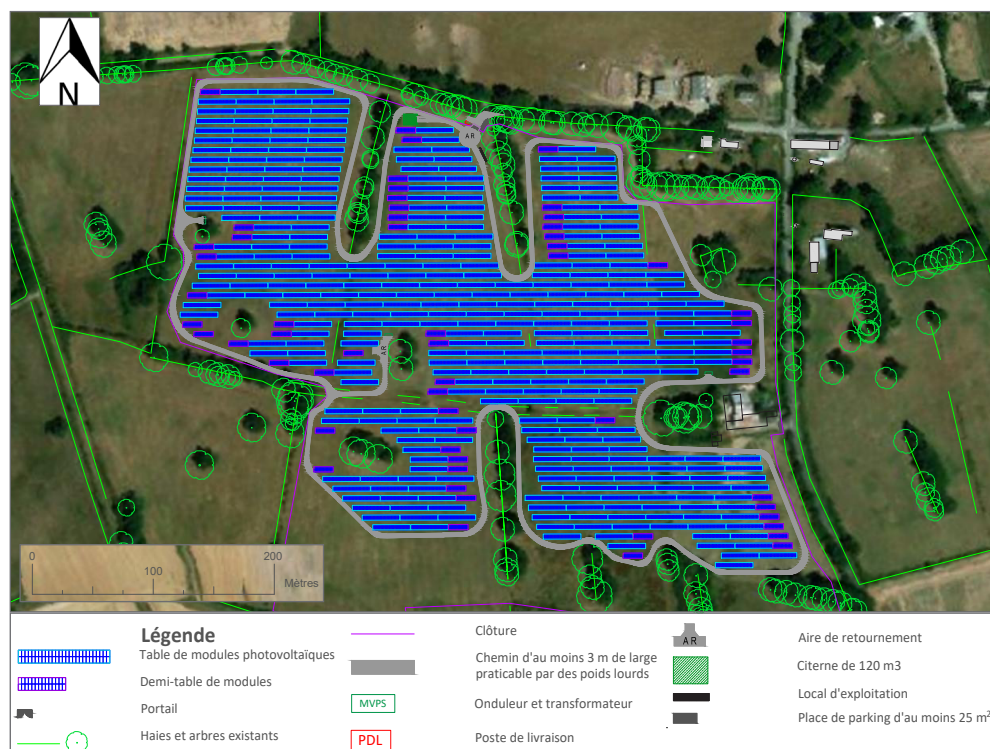
Suite à l'instruction du dossier de demande permis de construire par les services de l'État, une enquête publique est prévue **du 27 mars au 28 avril 2023 inclus**.

Ouverte à tous, cette procédure d'information et de consultation des citoyens vise à recueillir toute appréciation, suggestion ou proposition sur le projet, postérieurement à l'étude d'impact. Les observations sont consignées dans un registre d'enquête tenu par le commissaire enquêteur.

Pour plus de précisions sur le déroulement de l'enquête publique, voir au verso de ce bulletin.

## Le projet final

Le projet consiste en l'aménagement d'une production d'énergie renouvelable en synergie avec le maintien pérenne d'un atelier ovin permanent exploité par un GAEC local existant depuis 1995, situé à environ 3 kilomètres de l'implantation du projet.



## Données techniques

Puissance installée :

**Env. 12 MWc**

Estimation annuelle de la production :

**Env. 14,61 GWh/an**

Surface clôturée du projet :

**19,9 ha**

Inclinaison :

**20° Orientation plein sud**

Espace inter-rangées :

**Env. 3,8 m**

Nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable\* :

**Env. 6 380**

*\*Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / RTE)*

Le projet participe aux objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et respecte les dispositions du Projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, adopté par le Sénat, le 07 février 2023 :

La coactivité permettra de maintenir « durablement une production agricole », et apportera un « service » à la parcelle en « améliorant son potentiel » et en « permettant l'adaptation au changement climatique », via « la protection contre les aléas » et « l'amélioration du bien être animal ». Au surplus, « les installations seront réversibles ».

Retrouvez l'ensemble des informations sur le développement de ce projet sur sa page internet dédiée :

[www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > Zone d'information > Nos projets > Pays de La Loire > **Projet agrivoltaïque de Lusanger**

**ABO**  
**WIND**

# Enquête publique

## Contexte réglementaire

L'enquête publique porte sur la demande de permis de construire, en vue de construire et d'exploiter le parc photovoltaïque au sol sur la commune de Lusanger.

Conformément au Code de l'Environnement : « L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement [...]. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision »

## Déroulement de l'enquête

Dates : **du 27 mars 2023 à 8h45 au vendredi 28 avril 2023 à 16h00 inclus.**

Commissaire enquêteur : Monsieur Jean-Claude HAVARD

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition pour recevoir les observations et propositions du public, en mairie de Lusanger (20 place de l'Eglise, 44590 Lusanger), aux jours et heures suivants :

- Lundi 27 mars 2023 de 8h45 à 12h30 ;
- Jeudi 6 avril 2023 de 8h45 à 12h30 ;
- Vendredi 14 avril 2023 de 14h à 16h ;
- Samedi 22 avril 2023 de 8h45 à 12h ;
- Vendredi 28 avril 2023 de 14h à 16h.

## Consultation du dossier

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- En mairie de Lusanger (version papier et version numérique sur un poste informatique), aux jours et heures d'ouverture des services au public et selon les modalités d'accueil du public en vigueur
- Directement sur la plateforme numérique accessible ici : <https://www.registre-numerique.fr/parc-photovoltaïque-lusanger>, et depuis le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)

## Observations et propositions sur le dossier

Pendant le temps strict de l'enquête, elles pourront être :

- consignées sur le registre papier d'enquête publique ouvert à cet effet en mairie de Lusanger
- adressées par voie postale au commissaire enquêteur, en mairie de Lusanger (20 place de l'Eglise, 44590 Lusanger)
- déposées directement sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/parc-photovoltaïque-lusanger>, accessible également depuis le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr), ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [parc-photovoltaïque-lusanger@mail.registre-numerique.fr](mailto:parc-photovoltaïque-lusanger@mail.registre-numerique.fr) (la taille des pièces-jointes ne peut excéder 3 Mo)

## Rapport et conclusions

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique à l'adresse susmentionnée, et mis à la disposition du public en mairie de Lusanger pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

**Nous vous encourageons à participer et à vous exprimer sur ce projet d'énergie renouvelable sur votre territoire.**

## Contacts

### Responsable du projet

Gaston Bileitczuk  
Tél. : 05 32 26 26 50  
[gaston.bileitczuk@abo-wind.fr](mailto:gaston.bileitczuk@abo-wind.fr)

### Directrice de la communication

Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
[cristina.robin@abo-wind.fr](mailto:cristina.robin@abo-wind.fr)

### Agence de Toulouse

2 rue du Libre Échange  
CS 95893  
31506 Toulouse Cedex 5



ABO Wind



[www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr)